

**Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO)**  
**Le problème grandissant des feux de forêt au Canada et les effets**  
**des feux de forêt ont sur les industries de la foresterie et de l'agriculture**  
**16 avril 2024**

**QUESTION**

**Sénatrice Burey** : J'aimerais passer à la question suivante parce que le président va bientôt me couper la parole. Je voulais renforcer la main-d'œuvre avec les types de soutien que vous avez pour la main-d'œuvre. C'est vraiment important. Je voudrais poser une question précise au sujet des mesures de soutien en santé mentale que vous avez en place. Le gouvernement a annoncé dans le budget de 2024 un crédit d'impôt pour les pompiers. Pouvez-vous simplement en parler un peu, au sujet de la santé mentale, puis du crédit d'impôt, s'il vous plaît.

**Mme El Bied** : Nous pouvons faire un suivi.

---

**RÉPONSE**

**Soutien en santé mentale pour le personnel de la sécurité publique qui lutte contre les feux de forêt**

Financé en partie par le gouvernement du Canada, l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique (ICRTSP) a mis au point un ensemble complet d'outils et de soutien en santé mentale à l'intention de tout le personnel de la sécurité publique, y compris les pompiers.

Situé à Regina (Saskatchewan), l'ICRTSP s'est engagé à effectuer des recherches, des traitements et des échanges de connaissances fondés sur des données probantes qui appuient une mission globale visant à aider les premiers répondants canadiens actuels et anciens et d'autres membres du personnel de la sécurité publique (PSP), leurs dirigeants et leurs familles à améliorer et à maintenir leur santé mentale et leur bien-être.

**Traitement**

L'ICRTSP offre une thérapie en ligne par l'entremise de [PSPNET](#), l'unité de recherche clinique de l'ICRTSP. PSPNET effectue des recherches sur la thérapie cognitivo-comportementale par Internet et l'offre aux premiers répondants et les membres du PSP.

PSPNET offre des démarches avec l'accompagnement d'un psychothérapeute et autonome. Les démarches autonomes signifient que les clients de ces démarches ne reçoivent pas l'accompagnement d'un psychothérapeute. Les démarches avec l'accompagnement d'un psychothérapeute offrent un soutien thérapeutique, y compris le soutien thérapeutique optionnel, ou le soutien thérapeutique une ou deux fois par semaine pendant la démarche.

La démarche [Développement du bien-être du PSP avec l'accompagnement d'un psychothérapeute](#) et la démarche [Gestion du Trouble de stress post-traumatique \(TSPT\) avec l'accompagnement d'un psychothérapeute](#) sont offerts en Saskatchewan, au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les clients peuvent accéder à la démarche jusqu'à un an après l'inscription.

La [PSPNET | Démarche autonome « Développement du bien-être du PSP »](#) disponible pour les membres du PSP partout au Canada. Les clients reçoivent du matériel accessible jusqu'à 20 semaines après l'inscription.

De plus, il existe de nombreuses ressources propres à la famille qui se trouvent sur le [Réseau de bien-être des familles de PSPNET](#). Les sujets abordés par le centre comprennent l'information sur le travail par quarts, l'exposition aux traumatismes, ainsi que les risques et les exigences du travail dans le secteur de la sécurité publique.

### **Échange de connaissances**

En complément du travail effectué au sein de PSPNET, le centre d'échange de connaissances de l'ICRTSP a mis au point plusieurs outils et ressources pour le PSP.

[Les outils d'auto-évaluation](#) sont des outils de dépistage en ligne qui aident à identifier les symptômes de troubles de l'humeur, de troubles anxieux ou de troubles de stress post-traumatique. Les outils sont gratuits et anonymes.

[Pspmentalhealth.ca](#) est un dépôt en ligne de programmes et de services offerts aux membres canadiens du PSP. Les programmes peuvent être recherchés, comparés les uns aux autres, et triés par un certain nombre de filtres (coût, emplacement, méthode de livraison, accompagnement d'un psychothérapeute, etc.).

Les membres du PSP qui peuvent demander de l'aide pour un problème de santé mentale pour lequel ils ne savent peut-être pas par où commencer. Les [Six étapes à suivre pour trouver un clinicien](#) décrivent les étapes, depuis la familiarisation avec la couverture en milieu de travail jusqu'à la préparation au premier rendez-vous. Les six étapes familiarisent également les utilisateurs au Glossaire des termes.

En raison de leur métier commun, les collègues peuvent être le premier point de contact pour les membres du PSP qui présentent des symptômes de mauvaise santé mentale. [Comment soutenir un collègue qui fait face à des difficultés de santé mentale](#) détaille les signes communs d'une mauvaise santé mentale et les façons dont les collègues peuvent s'offrir mutuellement du soutien.

En outre, le centre d'échange de connaissances de l'ICRTSP offre également régulièrement des [webinaires](#), publie des [sommaires de recherche](#) et l'infographie, et a formé une communauté de pratique, [PSP en lien](#), pour le PSP de première ligne.